
ORDRE DU JOUR

Conseil communautaire

Mardi 13 octobre 2026

Préambule : Présentation ALTE69 en présence de son Président et de son Directeur.

1) Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président et le Bureau Communautaire, en application de la délégation de principe accordée par les délibérations du 31 mars 2026 sur la période du 23 septembre 2026 au 07 octobre 2026 ;

2) Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 29 septembre 2026 ;

3) Rapports des projets présentés :

3.1 ADMINISTRATION

Rapporteur : Mme Aurélie Moretti

- Service commun systèmes et réseaux informatiques : convention de mutualisation – avenant n°1 ;

3.2 FINANCES

Rapporteur : Mme Aurélie Moretti

- Exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour certaines entreprises du territoire sur l'année 2027 ;

**Communauté de Communes de
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72
contact@cc-valleedugaron.fr

3.3 AMENAGEMENT

Rapporteur : Mme Catherine Staron

- PLH : Garantie d'emprunts Deux fleuves Rhône Habitat – rue du Général de Gaulle – ilot gare à Brignais pour un montant de 125 967,75 euros ;

3.4 BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : M. Jean-Marc Bugnet

- Convention de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique intercommunal l'Aquagaron – Avenant n°4 ;

3.5 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : M. Serge Bérard

- Convention de partenariat entre la communauté de communes de la vallée du Garon et Sapiens & Territoires : attribution d'une subvention ;
- Acquisition chemin de Chiradie à Brignais par l'établissement EPORA pour le compte de la CCVG : garantie d'achat ;

3.6 VOIRIE

Rapporteur : M. Pierre Fouilland

- Convention de maîtrise d'ouvrage unique entre la CCVG et la ville de Brignais – Rue Paul Bovier Lapierre : avenant n°1 ;
- Aménagement mode doux – Avenue de Verdun et Route des Pins à Chaponost : programmation et financement ;
- Requalification de voirie et création d'une voie verte Montée de Sourzy à Montagny : programmation et financement ;

Rapport n°2026-94 bis – FINANCES

ADDITIF

Rapporteur : Mme Aurélie Moretti

Rectification de la délibération initiale d'instauration de la taxe GEMAPI n°2026-94 du 29 septembre 2026

4/Informations

Damien COMBET
Président de la Communauté de
communes de la vallée du Garon

